



Conditions d'accès aux marchés des pays limitrophes de la Suisse : France

Informations générales

Dans quelle branche votre entreprise est-elle active ?

.....

Combien de collaborateurs compte votre entreprise ?

- 1 – 9
- 10 – 49
- 50 et plus

PARTIE 1 : prestation de services de courte durée (moins de 3 mois ou de 90 jours par année civile)

Au cours des 5 dernières années, avez-vous fourni un service de courte durée en France ?

- Si oui, dans quel domaine ?

.....

- Si non, pourquoi ?

- o Obstacles administratifs trop importants. Lesquels ?

.....

- o Autres raisons

.....

.....

.....

Question générale

Avez-vous le sentiment que votre entreprise est désavantagée par rapport aux concurrents indigènes ? Si oui, dans quelle mesure ?

.....

.....

.....

Annonces de prestations de services de courte durée

Quels problèmes rencontrez-vous lors de l'annonce d'une prestation de services de courte durée ?

.....

.....

.....

.....

Comment jugez-vous la convivialité de la procédure d'annonce ?

.....

.....

.....

.....

Comment jugez-vous les coûts et charges liés à l'annonce et au démarrage de la prestation de services ?

.....

.....

.....

.....

Inspections

Votre entreprise a-t-elle déjà fait l'objet d'une inspection lorsqu'elle fournissait un service ?

Non

Oui

- Si oui, l'inspection a-t-elle révélé des problèmes ?

Non

Oui. Lesquels ?

.....
.....
.....

- L'inspection a-t-elle débouché sur des sanctions ?

Non

Oui. Lesquelles ?

.....
.....
.....

Avez-vous le sentiment que votre entreprise est plus souvent contrôlée que les concurrents indigènes ?

Non

Oui. Quels concurrents indigènes ont été moins contrôlés ?

.....
.....
.....

Autres obstacles

Quels autres obstacles rencontrez-vous dans le cadre de prestations de services de courte durée en France ?

.....
.....
.....

PARTIE 2 : marchés publics

Au cours des 5 dernières années, avez-vous participé à un marché public en France ?

- Non
- Oui
- Si oui, le marché public auquel vous avez participé était-il régi par l'accord de l'OMC sur les marchés publics¹ ou par l'accord bilatéral Suisse-UE sur les marchés publics² ?
 - o L'accord de l'OMC sur les marchés publics
 - o L'accord bilatéral Suisse-UE sur les marchés publics
- Si oui, dans quel domaine ?

.....
.....
.....

- Si oui, avez-vous complété la procédure ? Quel a été le résultat ?

.....
.....
.....

Si vous n'avez participé à aucun marché public en France au cours des 5 dernières années, pourquoi ?

.....
.....
.....

¹ Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP). Cf. www.wto.org/french/tratop_f/gproc_f/gp_gpa_f.htm.

² Cf. www.eda.admin.ch/dea/fr/home/bilaterale-abkommen/ueberblick/bilaterale-abkommen-1/oeffentliches-beschaffungswesen.html.

Question générale

Avez-vous le sentiment que votre entreprise est désavantagée par rapport aux fournisseurs indigènes ou à d'autres fournisseurs de l'UE ?

- Non
- Si oui, pour quelles raisons ?

.....
.....
.....

Appel d'offres

Avez-vous facilement accès aux informations nécessaires ?

- Oui
- Non. Quelles sont les informations difficilement ou pas du tout accessibles ?

.....
.....
.....

Devez-vous satisfaire à des exigences supplémentaires en tant que fournisseur suisse ?

- Non
- Oui. Lesquelles ? Quels problèmes avez-vous rencontrés ?

.....
.....
.....

Procédure d'adjudication

Selon vous, la procédure d'adjudication s'est-elle déroulée de manière transparente ?

- Oui
- Non. Pourquoi ?

.....
.....
.....

Avez-vous le sentiment que, à offres égales, les fournisseurs indigènes ou d'autres fournisseurs de l'UE sont davantage retenus que vous ?

Non

Oui. Pourquoi ?

.....
.....
.....

Possibilités de recours

Avez-vous déjà fait recours en lien avec une procédure d'adjudication ?

Non. Pourquoi ?

.....
.....
.....

Oui. Pourquoi ?

.....
.....
.....

Résultat de la procédure de recours :

.....
.....
.....

Autres obstacles

D'autres obstacles vous empêchent-ils de participer à des marchés publics en France ?

- Non
- Oui. Lesquels ?

.....

.....

.....

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION !